

dra bien me le faire connaître, elle mettra, j'espère, les commissaires en état de rendre justice aux malheureuses familles qui ont été ruinées par la conduite cruelle des volontaires.

J'ai l'honneur d'être,

Milord,

De votre seigneurie le fidèle serviteur,

(Signé,)

W. C. HANSON,

ci-devant capitaine au 71^e régiment, cavalerie
légère, et lieut.-col. de milice, et commissaire.

"Vraie copie."

(Signé,)

W. C. Hanson,
Commissaire.

Lord Seaton,

G. C. B., G. C. H.,

etc., etc., etc.

(Traduction.)

LONDON, 107, EATON SQUARE,

22 juillet 1850.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 20 juin, relative aux réclamations présentées par les habitants de St. Benoît, je vous transmets l'exposé suivant qui contient, j'espère, tous les renseignements que vous pouvez désirer, vous et vos collègues, pour vous mettre en état de rendre jugement sur les réclamations soumises à votre considération.

Ayant, à l'époque que vous mentionnez, reçu des rapports officiels de plusieurs des propriétaires et membres du clergé, qui connaissaient Terrebonne et les districts au nord du St. Laurent, m'informant que quatre ou cinq mille des insurgés de St. Benoît et des districts voisins étaient rassemblés à St. Eustache, sous Girod, à environ six milles de St. Benoît, je fis des arrangements pour disperser les insurgés aussi promptement que possible, et arrêter les chefs.

Les troupes de sa majesté furent donc réunies de bonne heure à St. Martin, dans le dessein de passer l'Outaouais le matin suivant, et de se rendre à St. Eustache et à St. Benoît avant le soir, tandis que le corps des volontaires de St. Andrew, sous le lieutenant-colonel Townshend, avec deux compagnies du 24^e, furent envoyés pour menacer le district du nord.

A l'approche des troupes de la reine sur St. Eustache, Girod et la plus grande partie des insurgés s'enfuirent à St. Benoît; mais la résistance offerte à St. Eustache, retarda le corps employé au service jusqu'à une heure si avancée de la soirée qu'il fut jugé expédient de mettre les troupes à l'abri pour la nuit, et de différer de marcher sur St. Benoît jusqu'au matin suivant, lorsque plusieurs des habitants vinrent à St. Eustache, exposant que les insurgés étaient prêts à se soumettre. Ils furent informés cependant qu'on ne pouvait faire de conditions avec eux, mais que les rebelles devaient se rendre et remettre leurs armes.

A l'arrivée des troupes à St. Benoît, environ 100 des insurgés remirent leurs armes, et on leur donna des passeports. Les soldats furent postés régulièrement dans le village par les soins du département du quartier-maître général, et il fut donné à chaque officier des ordres rigoureux pour la protection des habitants et de leurs propriétés.

Peu d'habitants restèrent dans le village, et je crois que la plupart d'entre eux le quittèrent lorsque Girod et leurs chefs les eurent abandonnés, pour chercher à s'évader.

Un officier fut dépêché pour enjoindre au corps des volontaires du nord de s'en retourner dans leurs townships, mais quelques-uns d'eux étaient si loin de leurs